Étant donné, comme on l'indique plus haut, que la plupart des compagnies qui s'occupent d'assurance-accident au Canada vendent aussi l'assurance-feu, leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs déboursés sont compris dans les statistiques financières des compagnies d'assurance-feu données à la section 1, sous-section 3, du présent chapitre. Le tableau 28 contient des chiffres semblables pour toutes les transactions des compagnies canadiennes d'assurance-accident et pour celles des compagnies britanniques et étrangères au Canada dont l'activité se limite à l'assurance autre que l'assurance-feu et l'assurance-vie. En 1946, on compte 11 compagnies canadiennes, 5 compagnies britanniques et 50 compagnies étrangères qui se limitent au même domaine.

L'assurance de l'automobile fait bonne figure pendant la guerre, avec une proportion de perte d'environ 45 p. 100; à cause de la diminution de la circulation, la proportion est légèrement moindre que celle des années d'avant-guerre; depuis la fin des hostilités cependant, la situation est moins favorable et la proportion est maintenant de 51 p. 100 environ.

L'assurance contre la grêle n'accuse pas de résultats favorables en 1943 et 1944; en 1945 et 1946, cependant, la proportion de perte diminue à environ 25 p. 100.

L'assurance maritime a fait de grands progrès au Canada au cours de la guerre; il en est découlé des profits considérables. Voici les relevés des années 1941 à 1946:—

Année	Primes	Pertes	Profits de l'assurance maritime	
	\$	\$	3	
1941 1942 1943 1944 1945	6,011,922 14,295,543 10,061,059 6,754,361 5,978,274 5,655,392	2,781,190 7,983,963 4,931,286 2,172,418 2,995,704 2,232,701	1,694,470 3,855,415 3,449,873 3,243,889 1,704,367 2,084,412	
•				

Ce genre d'assurance va sans doute occuper une place plus importante qu'avant 1939 dans les affaires d'après-guerre des compagnies d'assurance.

## 26.—Primes et pertes de l'assurance-accident au Canada, par genre de risque, 1946

Nota.—Moins toute la réassurance pour les compagnies canadiennes et la réassurance enregistrée ou autorisée seulement pour les compagnies britanniques et étrangères.

Genre de risque	A charte fédérale	A charte provinciale    Dans les   Dans   Total,   compagnies   où elles sont   autres   à charte   constituées   provinces   provinciale		Lloyds	Total général					
	PRIMES SOUSCRITES, CHIFFRE NET									
	\$	\$	\$	1 8 1	\$	8				
Accident—	5,035,928	15	25	40	263, 131	5,299,099				
Personnel	4,594,548	97.718	3,462	101, 180	220,313	4,916,041				
Responsabilité des patrons		235,737	néant	235, 737	145,656	2,034,775				
Accident et maladie combi- nés		151, 235 néant 2, 240, 730	72,778 néant 769,642	224,013 3,010,372	1,332 450,981 2,949,557	14,357,762 845,875 39,707,803				
Chaudières à vapeur— a) Chaudières b) Machinerie	1,012,030 552,936	11,020 néant	9,685 néant	20,705	250, 562 119, 847	1,283,297 672,783				